

MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Comme dans la plupart des régions du Québec, le Nord-du-Québec a entamé un déconfinement progressif et certaines activités reprennent. Pour la population de la région et aussi probablement pour vous, cette reprise amène un stress quant à la contamination possible par la COVID-19. Au cours des dernières semaines, les centres de santé ont eu à prendre en charge des personnes suspectées ou infectées par la COVID-19. Vous êtes intervenus en appliquant les précautions pour assurer votre sécurité et celle des usagers, ce qui est rassurant pour la suite.

Le cordon sanitaire maintenu entre notre région et le reste du Québec par les points de contrôle policier nous donne encore quelques jours supplémentaires de préparation. Les points de contrôle ne pourront être maintenus pendant toute la durée de la pandémie.

La distanciation, le lavage des mains et l'étiquette respiratoire deviennent peu à peu, et pour la plupart des gens, des habitudes. Ceci dit, malgré toutes nos précautions et nos bonnes pratiques, des personnes contracteront la COVID-19. Notre souhait au départ était de retarder et de diminuer le plus possible le nombre de cas pour nous donner un temps de préparation. Maintenant, ces nouvelles habitudes devraient nous permettre d'étaler dans le temps le nombre de cas et peut-être de le diminuer. Cela nous permettra d'accueillir tous ceux qui auront besoin de soins.

Je vous remercie de tout le travail accompli, de votre résilience et de votre adaptation à l'ensemble des changements que nous vivons.

VOLET SOINS ET SERVICES

Critères de sévérité

La vigilance et l'évaluation de l'état clinique des usagers en investigation ou confirmés COVID-19 sont primordiales, non seulement pour assurer des services répondant à leurs conditions cliniques et à leurs besoins, mais également pour assurer votre propre protection.

Dans les faits, une protection additionnelle contact-gouttelettes (masque de procédure) avec protection oculaire est généralement suffisante pour offrir des soins à ces usagers.

Par contre, une protection additionnelle contact-aériennes (masque N-95) avec protection oculaire peut être nécessaire dans certaines situations qui sont déterminées par l'état clinique de l'utilisateur ou lors d'interventions médicales pouvant générer des aérosols (IMGA).

Puisque les connaissances scientifiques évoluent de jour en jour, je vous invite à consulter le document *Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : recommandations intérimaires* sur le Portail de sécurité civile, onglet [Coronavirus - Cliniciens](#) :

- Consulter la page 8 pour les IMGA ;
- Consulter la page 4 pour les critères de sévérité.

Trousse télésanté

Au cours de la semaine, les intervenants qui ont à faire des téléconsultations et qui ont une licence ont reçu ou recevront au cours de la semaine, un guide pour les soutenir. Ce guide est aussi déposé sur le Portail de sécurité civile, onglet [Coronavirus - Cliniciens](#). Il est important d'en prendre connaissance pour assurer le respect de vos devoirs comme clinicien.

Un résumé des mesures à prendre pour encadrer cette pratique et préserver la confidentialité et le secret professionnel est déposé sur le site Internet du CRSSS de la Baie-James à la section [Confidentialité](#).

Prélèvements de laboratoire - Rappel

Depuis le 4 mai 2020, il est possible pour la clientèle de Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Chibougamau de prendre rendez-vous sur une plate-forme Internet (à privilégier) ou par téléphone. Les prescripteurs doivent mentionner aux clients s'ils doivent venir pour leur prélèvement (urgence, suivi de médication, de greffe, en vue d'un examen d'imagerie ou grossesse).

À compter du 4 mai, pour Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Chibougamau

Prendre rendez-vous sur la plate-forme de rendez-vous au www.clicsante.ca ou si c'est impossible, téléphoner au 1-833-704-0087.

À **Radisson**, le fonctionnement est maintenant sur rendez-vous directement au centre de santé et à **Chapais**, la prise de rendez-vous est faite comme à l'habitude.

VOLET RESSOURCES MATÉRIELLES

Transport des tests de dépistage

Afin de soutenir la prise en charge, la prise de décisions cliniques, la réduction du délai d'hospitalisation dans une unité COVID et pour favoriser la gestion la plus optimale des stocks et des équipements de protection individuelle, le transporteur régional est passé de 3 transports à 6 transports par semaine. La couverture touche maintenant les jours du dimanche au vendredi.

En cas d'extrême urgence, un transporteur privé peut également avec autorisation spéciale effectuer un transport urgent de marchandise ou de spécimens de laboratoire dans le cas de dépistage d'un client à fort potentiel d'hospitalisation ou d'un client hospitalisé. Dans ces cas, pour les dépistages de Matagami, des employés de Lebel-sur-Quévillon vont chercher des spécimens à Matagami afin de réduire le délai du transporteur privé durant que ce dernier se rend à Lebel-sur-Quévillon de Chibougamau.

Considérant tous les facteurs à prendre en compte, nous demandons donc aux cliniciens leur grande collaboration à effectuer les tests de dépistages COVID-19 le plus tôt possible afin que le personnel des laboratoires puisse expédier les spécimens par le transporteur et ainsi réduire au minimum les délais d'analyse et de réception des résultats.

VOLET RESSOURCES HUMAINES

Valise de garde

Chaque année, vous recevez à votre adresse courriel une demande de révision de vos coordonnées personnelles. Cette demande concerne la valise de garde, une application qui permet d'avoir accès à vos coordonnées lors d'une situation de sinistre ou de mesure d'urgence. Nous vous demandons d'y répondre, même s'il n'y a aucun changement.

Nous vous rappelons par le fait même que chaque employé est responsable de mettre à jour ses coordonnées auprès de la direction des ressources humaines. Contacter :

- Audrey Perreault, poste 75105
- Alex Nyles, poste 72484.

VOLET SERVICES PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE ET RÉCEPTION DES PERSONNES

Portes des garages d'ambulances

Depuis le 2 mai, une procédure d'arrivée à l'urgence des usagers par ambulance a été déployée. Des algorithmes ont été mis en place tant au niveau des techniciens ambulanciers-paramédics, premiers répondants et du personnel des centres de santé.

Des travaux de peinture ont été réalisés afin de délimiter des zones spécifiques à l'intérieur des garages pour que les ambulanciers et premiers répondants puissent procéder à la désinfection de leur matériel. Une zone a aussi été prévue pour effectuer le triage des usagers afin que ceux-ci soient dirigés vers la bonne unité.

Un communiqué a été diffusé aux médias le 1^{er} mai 2020. Des affiches sont apposées aux portes pour les centres où certaines personnes de la population ont parfois besoin d'y accéder.

VOLET SANTÉ PUBLIQUE

Réouverture des écoles primaires et des commerces et entreprises

La réouverture des écoles primaires est prévue le 11 mai dans notre région. À cet effet, la direction de santé publique a offert son soutien aux écoles quant à la planification et la mise en œuvre des mesures de sécurité et d'hygiène qui devront être instaurées. Les équipes de santé au travail conseilleront les écoles au niveau de l'environnement physique tandis que les équipes de santé scolaire pourront offrir des ateliers aux membres du personnel ou aux enfants.

De plus, les équipes de santé au travail poursuivent leur mandat au niveau des commerces et entreprises appelés à ouvrir progressivement dans les prochaines semaines.

Si vous recevez une demande d'un partenaire au sujet de la santé-sécurité, veuillez les diriger vers la bonne ressource en consultant l'encadré ci-dessous:

MILIEU	INTERVENANT	COORDONNÉES
Écoles	Joanie L'Heureux Conseillère en soins infirmiers	819 755-4881 poste 30259
Entreprises de Matagami, Radisson et Lebel-sur-Quévillon	Guylaine Fortin Technicienne en hygiène du travail	819 755-4881 poste 30250
Entreprises de Chibougamau et Chapais	Réjean Boulanger Infirmier en santé au travail	418 748-4486 poste 60304

Dates de réouverture des secteurs économiques (à l'exception de la région de Montréal)

Le 28 avril 2020, le premier ministre a fait l'annonce de la réouverture de plusieurs secteurs. Toutes ces dates sont sujettes à changement, selon la situation épidémiologique des régions :

- Commerces de détail (avec entrée extérieure) : 4 mai 2020;

- Construction et chaîne d’approvisionnement : 11 mai 2020;
- Secteur manufacturier : 11 mai 2020 (modalités de nombre d’employés) et 25 mai 2020 (100 % des employés).

Les entreprises auront des mesures strictes à observer pour assurer leur réouverture.

VOLET COMMUNICATIONS

Dans le but d’appuyer le respect des mesures et de soutenir le moral des personnes, plusieurs influenceurs ont été identifiés dans les villes et localités. Pour l’instant, les personnes sont identifiées pour Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami. À Chapais, les démarches sont en cours. Des contacts seront faits avec les personnes au cours des prochains jours.

Une première capsule a été diffusée la semaine dernière. Madame Ange-Hélène Tremblay a partagé comment elle vit le confinement et nous propose de vivre cette situation un jour à la fois. Le nombre de visionnements est élevé et les commentaires très positifs. Une deuxième capsule sera diffusée au cours de cette semaine, toujours sur la page Facebook du CRSSS de la Baie-James : www.facebook.com/CRSSSBJ.

Continuez de surveiller le groupe privé Facebook Entreprise en santé. Nous reprenons un événement Facebook en direct de la présidente-directrice générale qui répondra à vos questions, ce jeudi 7 mai 2020 de 18 h à 18 h 30. Vous pouvez poser vos questions à l’avance en commentaire. Si vous n’êtes pas déjà membre, faites-nous parvenir une demande d’adhésion. Vérifiez si vos collègues en font partie et invitez-les dans le groupe.

Vous pouvez aussi vous abonner aux réseaux sociaux du CRSSS de la Baie-James.



@CRSSSBJ



@CRSSSBJ



@CRSSSBJ